

Outils et procédures de l'Assurance maladie

Lien vers ameli.fr : <https://www.ameli.fr/indre-et-loire/laboratoire-danalyses-medicales/exercice-liberal/prise-charge-patients/depistage-ist/mon-test-ist-depistage-en-laboratoire-sans-ordonnance>

PROCEDURE D'ENREGISTREMENT : PATIENTS ELIGIBLES AU DISPOSITIF MON TEST IST

Pour les patients majeurs

1. Informer que le remboursement de son examen sera apparent sur son relevé améli

2. Saisir en prescripteur le code dédié à l'offre 29199110 7

3. Saisir le(s) code(s) acte(s) de facturation :
- dédié(s) au programme pour le VIH
- Habituel(s) pour les autres IST

4. Saisir le code exo div 3 :
- Pour le VIH
- Pour les autres IST uniquement si l'utilisateur a moins de 26 ans

7. Réalisation du ou des test(s)

6.
- Rappeler à l'utilisateur qu'il sera destinataire des résultats
- Demander à l'utilisateur s'il souhaite que son médecin traitant soit également destinataire des résultats
- Enregistrer le choix de l'utilisateur dans le système informatique dans la case « Second prescripteur » ou en commentaire

5. Adapter et télécharger l'ordonnance spécifique mon test IST sous SCOR

PROCEDURE D'ENREGISTREMENT : PATIENTS ELIGIBLES AU DISPOSITIF MON TEST IST

Pour les patients mineurs

1. Recueillir le
consentement :

- D'un titulaire de
l'autorité parentale
ou
- D'une personne majeure
de son choix si le/la
mineur(e) souhaite
bénéficier du secret



2. Facturation si l'assuré(e) est mineur(e) et souhaite bénéficier de l'anonymat, un NIR fictif doit être renseigné.

- pour une mineure : 2 55555CCC333/xx et la date de naissance réelle du bénéficiaire où :

- « CCC » = caisse de rattachement du laboratoire qui facture
- « xx » = clé calculée du NIR disponible sur ameli.fr
- La facturation interviendra selon le mode SESAM sans Vitale

- pour un mineur : 1 55555CCC333/xx et la date de naissance réelle du bénéficiaire où :

- « CCC » = caisse de rattachement du laboratoire qui facture
- « xx » = clé calculée du NIR disponible sur ameli.fr
- La facturation interviendra selon le mode SESAM sans Vitale

PROCEDURE D'ORIENTATION VERS UN CEGIDD

Pour les patients non éligibles au dispositif
« Mon test IST » en laboratoire :

Critères de non éligibilité :

Usager assuré social demandant l'anonymat et la gratuité du/des test(s)
(patients de + de 26 ans)

ou

Usager sans droit ouvert demandant la gratuite du/des test(s)

ou

Mineur assuré social non accompagné par un représentant légal ou d'une
personne majeure de son choix lorsque le mineur souhaite garder le secret

1. Informer l'usager qu'il ne
sera pas possible de faire
le(s) test(s) sur place

2.
- Remettre à l'usager la liste des CeGIDD et l'aider à
identifier le centre le plus proche
- Lui confirmer que l'acte sera gratuit et anonyme s'il
le souhaite

3. Ne pas réaliser
le(s) test(s)

Pour les patients éligibles : Auto-questionnaire



- **Deux objectifs :**
 - **Savoir quelles IST dépister**
 - **Savoir quels sites prélever en fonction des pratiques sexuelles**

 - **Fait partie du dossier médical du patient → Archivage**
 - **Pas d'usage à visée épidémiologique**
-

PARTIE A : CETTE PARTIE PERMET D'IDENTIFIER POUR QUELLES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST) VOUS AVEZ BESOIN D'ÊTRE DÉPISTÉ.

1. Avez-vous des symptômes d'infections sexuellement transmissibles (IST) ?

Oui

Non

Bulle d'information à intégrer en regard de la question pour aider la personne à répondre

Si vous présentez l'un des symptômes suivants :

- des douleurs lorsque vous urinez
- des douleurs au niveau du bas du ventre et/ou des saignements vaginaux inhabituels
- des sécrétions vaginales inhabituelles et/ou malodorantes
- des écoulements visibles provenant du pénis
- une douleur soudaine dans les testicules
- des lésions, plaies ou boutons au niveau des parties génitales ou anales

Nous allons vous orienter vers une consultation médicale après le prélèvement.

- Si vous présentez l'un de ces symptômes, vous nécessitez un dépistage de plusieurs infections sexuellement transmissibles par une prise de sang et un prélèvement au niveau des parties génitales, et/ou de l'anus et/ou de la gorge. Vous allez être orienté vers une consultation médicale après le prélèvement. Merci de répondre **UNIQUEMENT** à la question 2 ci-dessous puis à la partie B du questionnaire.
- Si vous ne présentez pas l'un de ces symptômes, merci de passer à la question suivante.

2. Êtes-vous vacciné contre l'hépatite B ?

Oui

Non

Je ne sais pas

- Si vous avez répondu « oui » à cette question, vous êtes vacciné contre l'hépatite B, vous n'avez pas besoin de vous faire dépister pour cette infection.
- Si vous avez répondu « non » ou « je ne sais pas » à cette question, nous vous proposons un dépistage de l'hépatite B réalisé par une prise de sang.

AUTO-QUESTIONNAIRE

Quelle IST dépister ?

AUTO-QUESTIONNAIRE

Quelle IST dépister?

3. Avez-vous eu plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois ou souhaitez-vous arrêter le préservatif avec votre nouveau ou nouvelle partenaire ?

Oui Non

➤ Si vous avez répondu « oui » à cette question, vous nécessitez un dépistage de plusieurs infections sexuellement transmissibles par une prise de sang et un prélèvement au niveau des parties génitales, et/ou de l'anus et/ou de la gorge.

Merci de répondre **UNIQUEMENT** à la partie B du questionnaire.

➤ Si vous avez répondu « non » à cette question, merci de passer à la question suivante.

4. Votre partenaire a-t-il été testé positif à une ou plusieurs infections sexuellement transmissibles (*chlamydia*, *gonocoque*, *syphilis*) ?

Oui Non Je ne sais pas

➤ Si vous avez répondu « oui » ou « je ne sais pas » à cette question, vous nécessitez un dépistage de plusieurs infections sexuellement transmissibles (IST) par une prise de sang et un prélèvement au niveau des parties génitales, et/ou de l'anus et/ou de la gorge. Vous pouvez passer à la partie B pour déterminer les types de prélèvement.

➤ Si vous avez répondu « non » à cette question, il ne semble pas nécessaire que vous vous fassiez dépister. Si vous souhaitez tout de même vous faire dépister, vous pouvez vous adresser au biologiste médical. Si vous avez des questions sur la sexualité, rendez-vous sur le site Questionsexualité.fr

AUTO-QUESTIONNAIRE quels sites prélever

PARTIE B : CETTE PARTIE PERMET DE SAVOIR DE QUEL(S) TYPE(S) DE PRELEVEMENT.S VOUS AVEZ BESOIN.

5. Souhaitez-vous réaliser un prélèvement urinaire ou vaginal* (ce prélèvement est réalisé par auto-prélèvement) ?

- Prélèvement vaginal
 Prélèvement urinaire

*Le prélèvement vaginal est préférable par rapport au prélèvement urinaire, lorsque cela est possible, afin de permettre une performance maximale du dépistage.

6. Avez-vous eu des rapports anaux non protégés par un préservatif ?

- Oui Non

- Si vous avez répondu « oui » à cette question, vous nécessitez un prélèvement au niveau anal. Celui-ci est réalisé par auto-prélèvement, merci de passer à la question suivante.
- Si vous avez répondu « non » à cette question, vous n'avez pas besoin de faire le prélèvement au niveau de l'anus, merci de passer à la question suivante.

4

Mon test IST : dépistage des IST à la demande du patient sans ordonnance en laboratoire de biologie médicale - kit de procédures

7. Avez-vous eu des rapports oro-génitaux ou oro-anaux non protégés par un préservatif (fellation, cunnilingus, anulingus) ?

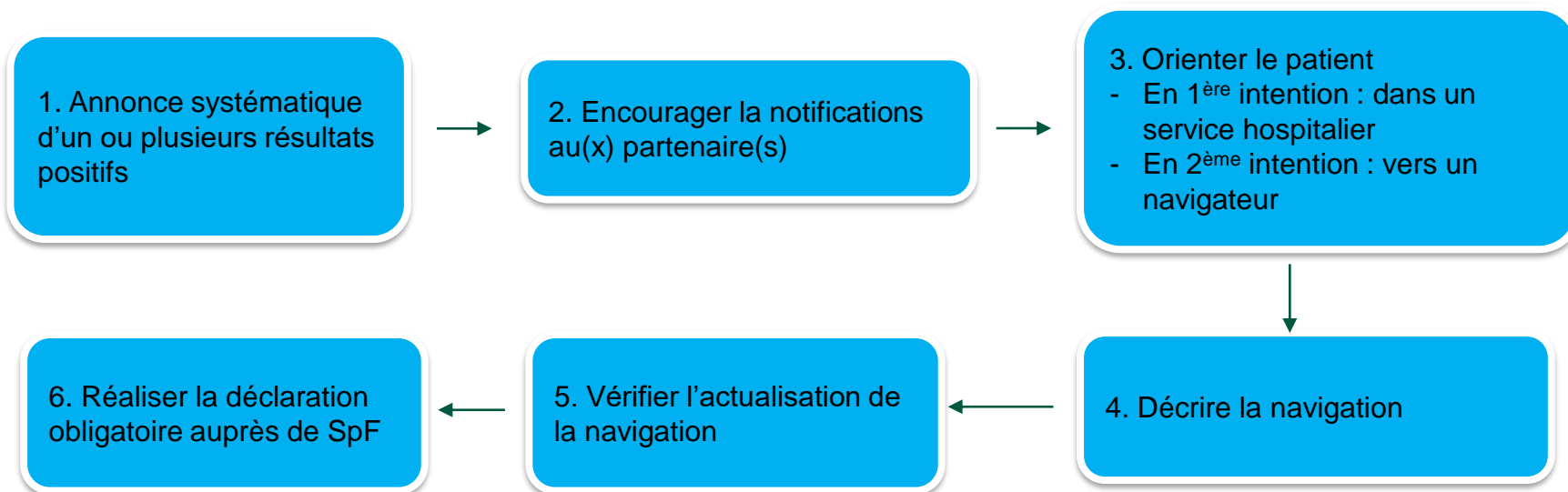
- Oui Non

- Si vous avez répondu « oui » à cette question, vous nécessitez un prélèvement au niveau de la gorge. Celui-ci est réalisé par auto-prélèvement.
- Si vous avez répondu « non » à cette question, vous n'avez pas besoin de faire le prélèvement au niveau de la gorge.

EN CAS DE RESULTAT POSITIF AUX IST VIRALES (VIH-VHB)

PROCEDURE D'ORIENTATION DU PATIENT – NAVIGATION :

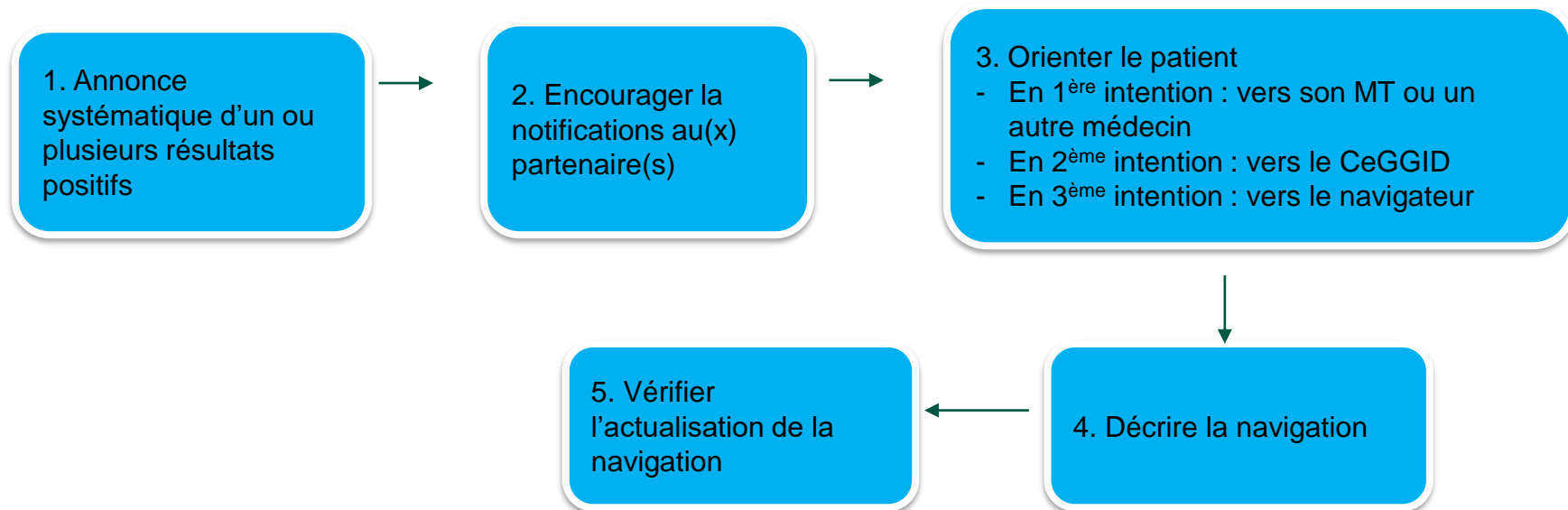
Pour les patients majeurs / mineurs



EN CAS DE RESULTAT POSITIF AUX IST BACTERIENNES

PROCEDURE D'ORIENTATION DU PATIENT – NAVIGATION :

Pour les patients majeurs / mineurs



Résultats Positifs : Modalités d'annonce

- Annonce par le biologiste médical lors de la venue du patient ou par appel téléphonique
- Remise d'un Compte-rendu de résultat : dont le bloc texte ci-dessous
- Echange sur le dépistage du-des partenaires (notification) et sur les messages de prévention : bloc texte et Orientation vers le soin

Le résultat de votre dépistage est positif pour une ou plusieurs Infection(s) Sexuellement Transmissible(s) (IST). Cela signifie que vous êtes porteur d'une ou plusieurs IST qui ont été dépistées lors du prélèvement (*Chlamydia trachomatis*, gonocoque, hépatite B, syphilis et VIH). Afin de bénéficier d'un traitement et d'un suivi médical adaptés, consultez un professionnel de santé (médecin traitant ou généraliste ; sage-femme ou gynécologue).

En attendant d'avoir accès à une consultation médicale, le ou la biologiste peut répondre à vos questions.

- Il est important, dès maintenant, d'utiliser un préservatif de façon systématique en cas de rapports sexuels (rapport vaginal, anal ou oral), et ce, jusqu'à ce qu'un médecin vous informe que vous n'êtes plus à risque de contaminer votre ou vos partenaire.s.
- Un rapport non protégé par un préservatif peut entraîner une grossesse non désirée. Si vous ne prenez pas de contraception et/ou s'il y a eu un oubli de contraception : vous pouvez demander une [contraception d'urgence sans ordonnance et sans avance de frais en pharmacie](#) ou dans les centres de santé sexuelle et les Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic ([CeGIDD](#)).

→ Retrouvez toutes ces informations sur le site [Questions Sexualités :](#) <https://questionsexualite.fr/>. Vous pouvez également contacter Sexualité info santé au 0 800 840 800, 7 jours sur 7 (jours fériés compris), de 8 h à 23 h, qui pourra répondre à vos questions.

Si vous avez été victime de violences: vous pouvez contacter le [3919](#): Violences Femmes Info ou le [116006](#) : numéro d'aide aux victimes du Ministère de la justice.

Résultats négatifs : Modalités d'annonce

- **Transmission au patient d'un compte-rendu des résultats**
- **où figurent les principales informations sur les moyens de prévention en santé sexuelle (bloc texte ci-dessous)**

Les résultats des dépistages effectués montrent que vous n'avez pas d'infection sexuellement transmissible pour les infections suivantes : *Chlamydia trachomatis*, gonocoque, hépatite B, syphilis et VIH.

- Si vous avez eu des rapports sexuels non protégés par un préservatif au cours des trois derniers mois, il est important de répéter le dépistage, vous pouvez consulter les délais de contamination pour chacune des infections sexuellement transmissibles. Pour vous protéger des IST, il existe différents moyens.
- Un rapport sexuel non protégé par un préservatif peut entraîner une grossesse non désirée. Si vous ne prenez pas de contraception et/ou s'il y a eu un oubli de contraception : vous pouvez demander une contraception d'urgence sans ordonnance et sans avance de frais en pharmacie ou dans les centres de santé sexuelle et les Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD).

➔ Retrouvez ces informations sur le site Questions Sexualités : <https://questionsexualite.fr/>.
Vous pouvez également contacter Sexualité info santé au 0 800 840 800, 7 jours sur 7 (jours fériés compris), de 8 h à 23 h, qui pourra répondre à vos questions.

Si vous avez été victime de violences : vous pouvez contacter le 3919 : Violences Femmes Info ou le 116006 : numéro d'aide aux victimes du Ministère de la justice.

COREVIH : Navigateur VIH Test

Rôle du Navigateur pour un patient avec VIH TEST positif :

Accompagner le biologiste pour un patient diagnostiqué pour une infection à VIH dans la prise en charge initiale de sa maladie. Il facilite la prise d'un premier RDV santé auprès d'un médecin référent pour le VIH dans un établissement de santé dans un délai court de 48H et au maximum de 5 Jours ouvrés.

Contacts de la navigation :
COREVIH : 02.34.37.89.94
corevih@chu-tours.fr

Plus d'information :
[VIH TEST - Corevih Centre Val de Loire \(corevihcpc.fr\)](http://VIHTEST-CorevihCentreValdeLoire(corevihcpc.fr))

COREVIH
Centre-Val de Loire

JE VIENS DE ME FAIRE DÉPISTER +

Espérance de vie similaire : l'avantage d'un suivi médical régulier
A ce jour, le VIH ne se guérit pas MAIS grâce aux traitements récents, les personnes vivant avec le virus restent en bonne santé aussi longtemps que les autres.

INDÉTECTABLE = INTRANSMISSIBLE

Une personne séropositive qui prend bien son traitement contre le VIH, voit au bout de quelques semaines sa charge virale devenir indétectable dans les prises de sang. Il peut alors avoir des relations sexuelles avec son-sa-ses partenaires sans préservatif sans risque de leur transmettre le VIH, quelles que soient les pratiques (rapports vaginaux, anaux, oraux). Le VIH peut toucher n'importe qui. Dès la contamination, et en l'absence de traitement une personne séropositive peut transmettre le virus par relation sexuelle ou en partageant ses seringues, sans pour autant présenter de symptômes.

Le VIH est un virus transmissible mais non-contagieux

Cela veut dire qu'il n'y a AUCUN risque à boire dans le verre, utiliser la serviette de toilette, ou utiliser les couverts d'une personne séropositive, lui faire la bise, lui serrer la main même si elle n'a pas de traitement. Le virus ne se transmet pas par les moustiques ni par la transpiration. Une personne infectée par le VIH est séropositive à ce virus, contrairement à celles qui n'ont pas été contaminées, dites séronegatives.

Le seul moyen de connaître son statut, c'est grâce à un dépistage sanguin, par un test rapide (TROD) ou une prise de sang en laboratoire.

COREVIH
Centre-Val de Loire

J'ai besoin d'en parler

AIDES - www.aides.org et 02 38 53 30 31
SERONET - www.seronet.info
SIDA INFO SERVICE - www.sida-info-service.org et N° 0 800 840 800

Je souhaite être accompagné dans mes démarches

AIDES - www.aides.org et + 02 38 53 30 31

Association de patients qui peut vous accompagner physiquement lors de vos rendez-vous, échanger sur ce que c'est de vivre avec le VIH et les étapes des prochaines semaines. AIDES intervient sur l'ensemble du territoire auprès des personnes séropositives et des populations les plus vulnérables au VIH et aux hépatites.

Les principes de AIDES : **Confidentialité, Non-Jugement, Respect et Indépendance.**

Je souhaite être mis en relation avec un médecin spécialisé

COREVIH Centre-Val de Loire
www.corevihcpc.fr et 02.34.37.89.94



COREVIH
Centre-Val de Loire

Navigateur VIH Test

- Dans le cadre du dispositif VIH TEST ou non
- Motifs : Situations complexes (annonce difficile, zone géographique isolée, patient allophone...)



**Vos remarques sur la
navigation
pour VIH Test**



**Vos remarques
Vos attentes
Vos suggestions**

Outils d'orientation pour le dépistage en région CVL

- Pour orienter les publics ne pouvant pas bénéficier d'un dépistage par « Mon test IST » : **En l'absence d'ouverture de droit - de volonté d'anonymat* ou de gratuité pour les > de 26 ans**
 - Mise à disposition des LBM d'un annuaire des lieux de dépistage ressources
 - Format à déterminer

* Le dépistage par « Mon test IST » est possible pour **les mineurs désirant l'anonymat** (cf procédure AM)

* article L.1111-5 du code de la santé publique : Modalité de dérogation au consentement de l'autorité parentale

Outils d'orientation pour le traitement en région CVL

Pour orienter vers une prise en charge d'une IST bactérienne (chlamydiae-gonocoque-syphilis), en l'absence de recours possible à un médecin traitant :

- Annuaire des lieux ressources : format ? Diffusion ?
- Modalités de recours à une consultation médicale non programmée par territoire

Pour orienter vers une prise en charge pour une IST virale (VIH-VHB), en cas de difficulté d'annonce ou d'orientation pour une prise en charge :

- Le COREVIH peut organiser la prise d'un premier rendez-vous auprès d'un médecin référent pour le VIH ou hépatite
-
- COREVIH : 02.34.37.89.94 ou corevih@chu-tours.fr

Points clés

- Nécessité d'une bonne information de l'ensemble des acteurs
 - Mise en place d'un dispositif d'orientation du patient dont le résultat s'avère positif
 - Disponibilité d'annuaires à jour des services spécialisés et personnes contacts :
 - pouvant prendre en charge une personne pour un dépistage et pour une mise sous traitement
-